



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la vieillesse

Question écrite n° 7572

Texte de la question

Le Parlement européen a voté une résolution concernant la participation en 1990 de la France à l'Année européenne pour les personnes âgées. Actuellement la France organise une fois par an la Semaine des personnes âgées, qui est accueillie avec beaucoup de succès. M Denis Jacquat demande à M le ministre délégué auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé des personnes âgées, les mesures qui seront mises en place par le Gouvernement pour assurer le bon déroulement de cette manifestation en intégrant dans la mesure du possible des personnes âgées dans l'optique européenne.

Texte de la réponse

Reponse. - La décision du Conseil des communautés européennes du 26 novembre 1990 relative à des actions communautaires en faveur des personnes âgées prévoit en son article 8 que l'année 1993 sera proclamée « année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations ». Les modalités d'organisation de cette année n'ont pas encore été arrêtées définitivement pour la France. L'article 6 de cette même décision prévoit qu'un comité d'experts assistera la commission responsable de ces actions communautaires et chargée de prendre les mesures appropriées. La France a deux représentants au sein de ce comité consultatif qui a été mis en place et s'est réuni deux fois. Par ailleurs, au niveau national, un comité de pilotage se réunira prochainement pour élaborer des propositions concrètes en liaison avec les associations qui souhaitent contribuer à cette année européenne dont la coordination sera assurée par le Comité national des retraités et des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7572

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3818